



Budgets 2015-2016 des établissements scolaires & Indices pondérés pour le financement par élève



Programme

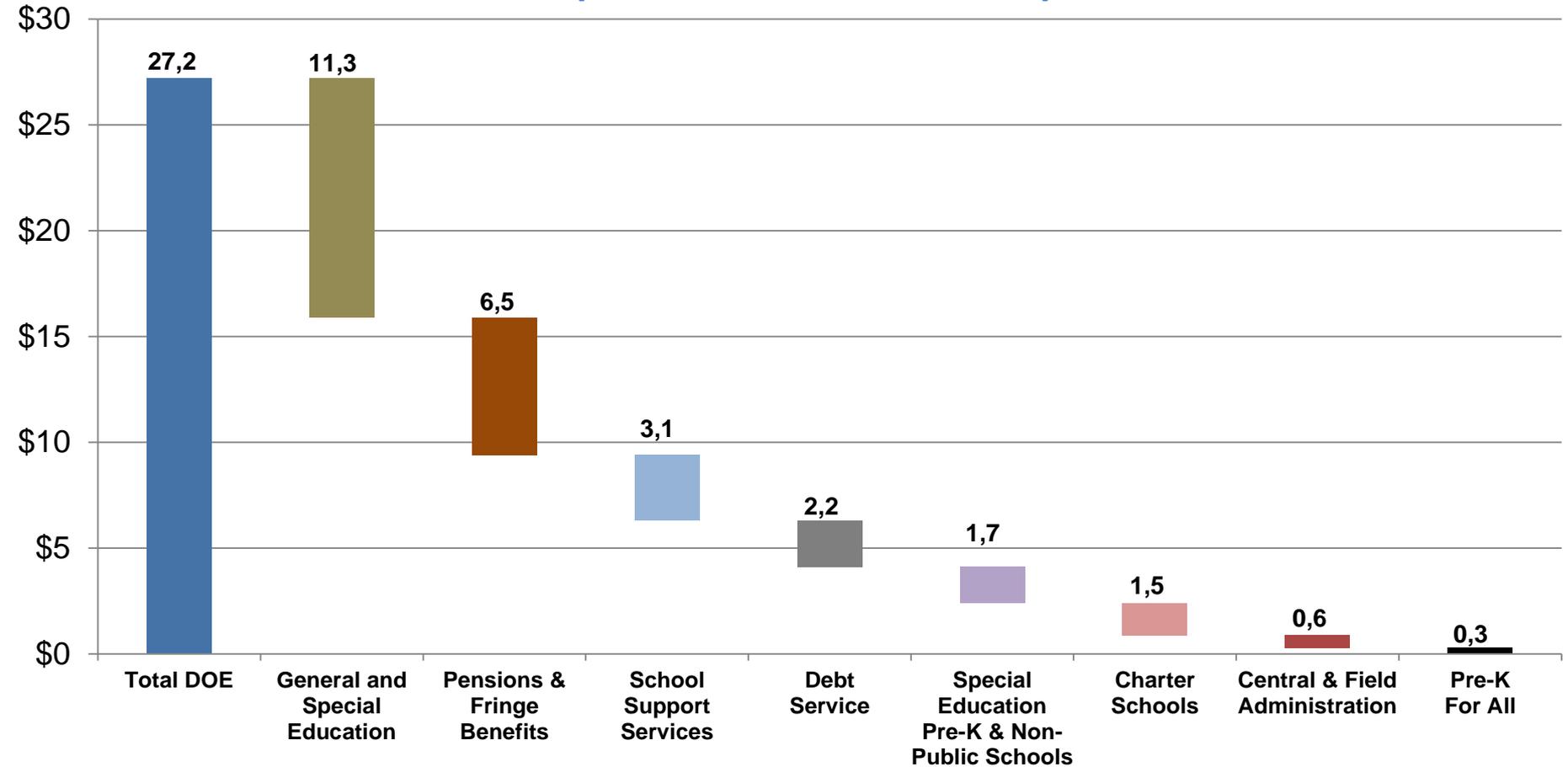
- Projet de budget du DOE pour 2015-2016
- Budgets 2015-2016 des établissements scolaires
- Financement équitable pour chaque élève (Fair Student Funding) pour 2015-2016

Le montant du budget du DOE pour l'année fiscale 2016 est de 27,2 milliards de dollars

| | en milliards de dollars |
|---|-------------------------|
| Ville | 10,2 |
| État | 9,6 |
| Subventions fédérales | 1,7 |
| Autres montants catégoriels & urbains | 0,1 |
| Budget Total de fonctionnement | <hr/> 21,6 |
| Pension & Coûts du service de la dette | 5,6 |
| Budget Total pour l'année fiscale 2016 | <hr/> 27,2 |

Budget Total pour l'année fiscale 2016

(en milliards de dollars)



Les budgets des écoles ont trois composantes principales

Flux de financements scolaires



Le financement équitable pour chaque élève (Fair Student Funding)

couvre les besoins d'instruction de base et est alloué à chaque établissement scolaire en fonction des critères correspondant au nombre d'élèves inscrits dans l'établissement scolaire et au niveau de leurs besoins, ces critères étant ajustés pour le pourcentage de financement de l'établissement. La totalité du montant octroyé via le FSF peut être utilisée sur décision discrétionnaire du chef de l'établissement scolaire.

Fonds catégoriels (Categorical)

la distribution de ces fonds aux écoles et leur usage par les établissements scolaires sont limités par le gouvernement de l'État et le gouvernement fédéral. On peut citer, par exemple, les programmes C4E, ceux du Titre I, ceux du Titre III et autres programmes notamment IDEA, pré-Kindergarten universel (Universal Pre-K) et les programmes destinés à l'amélioration de l'assiduité des élèves et à la prévention du décrochage scolaire (Attendance Improvement & Dropout Prevention).

Attributions liées aux programmes proposés (Programmatic Allocations)

Elles concernent les projets de la ville non subventionnés par le financement équitable pour chaque élève (FSF) à cause de leur structure spécifique ou de leur aspect prioritaire, tels que le projet des coordinateurs des parents et l'usage spécifique des fonds alloués aux prestations de services obligatoires d'orthophonie. L'utilisation de ces fonds est souvent limitée et ne peuvent être dépensés que pour couvrir des services spécifiques.

Pour l'année fiscale 2015-2016, l'État de New York accordera à la Ville de New York 2 milliards de dollars de moins que l'obligation découlant de leur campagne pour l'équité fiscale

- L'État de New York n'a pas satisfait à ses obligations de financement des écoles de la Ville de New York, en vertu de la décision issue de la campagne pour l'équité fiscale (Campaign for Fiscal Equity - CFE).
- La décision de CFE ayant déterminé que l'État de New York n'a pas satisfait aux exigences de sa constitution relatives au financement des écoles publiques, L'État avait consenti à un déboursement progressif d'environ 2 milliards de dollars pour un financement supplémentaire des écoles de la Ville de New York sur une période de quatre années.
- Pendant la récession, L'État de New York s'est détourné de cette obligation.
- Pour l'année à venir, le Département de l'Éducation continuera à recevoir 2 milliards de dollars de moins par année que le taux imposé à l'État par CFE.

Philosophie et contexte du financement équitable pour chaque élève (FSF)

- En vertu du financement équitable pour chaque élève, chaque établissement scolaire a droit au même montant d'argent par élève estimé par des paramètres correspondant aux besoins éducatifs de l'élève.
- Les fonds alloués aux établissements scolaires changent avec le changement de la population de leurs élèves.
- Ces fonds sont entièrement flexibles, le chef de l'établissement scolaire et le groupe SLT assument la responsabilité de les gérer de manière à atteindre les objectifs pédagogiques de leur programme scolaire.
- Le FSF a été établi en 2008 comme moyen de répartition équitable des fonds supplémentaires que nous prévoyions de recevoir suite à la décision issue de la campagne CFE de l'État de New York.
- En l'absence de ces fonds, la Ville de New York ne peut accorder à chaque établissement scolaire 100 % du montant requis en vertu du financement équitable pour chaque élève.

Comment se fait le financement équitable pour chaque élève

- Tous les établissements scolaires reçoivent une subvention de base fixe pour couvrir les coûts standards liés aux fonctions administratives dont notamment celles de directeur ou de secrétaire.
- Les écoles reçoivent des fonds selon les niveaux de grade de leurs élèves afin de soutenir leurs programmes d'enseignement. Ces fonds correspondent notamment à ceux destinés à couvrir les coûts associés aux fonctions d'enseignants de la classe et du personnel d'appui et au matériel utilisé pour des objectifs pédagogiques.
- Les écoles accueillant des élèves handicapés, des élèves non anglophones dits *English language learners* ou des élèves ayant des difficultés scolaires reçoivent des fonds supplémentaires.
- Citons par exemple une école dont l'un des élèves du sixième grade est également élève handicapé et non anglophone (ELL). Cette école recevra des fonds pondérés pour le niveau du collège (middle school), des fonds alloués pour les programmes *ELL* ainsi qu'un financement pour l'éducation spécialisée associé avec cet élève là.

Facteurs pondérés proposés pour le budget 2015-2016

Les indices pondérés proposés pour le FSF 2015-2016 **resteront les mêmes** que ceux de 2014-2015.

| <u>Facteur accordé au grade</u> | <u>Facteur</u> |
|---------------------------------|----------------|
| K-5 | 1,00 |
| 6-8 | 1,08 |
| 9-12 | 1,03 |

| <u>Mesures d'intervention scolaire</u> | <u>Facteur</u> |
|---|----------------|
| Facteur de pauvreté, K -12 | 0,12 |
| 4-5, très inférieur au niveau requis | 0,40 |
| 4-5, inférieur au niveau requis | 0,25 |
| 6-8, très inférieur au niveau requis | 0,50 |
| 6-8, inférieur au niveau requis | 0,35 |
| 9-12, très inférieur au niveau requis | 0,40 |
| 9-12, inférieur au niveau requis | 0,25 |
| 9-12, OTC, trop âgés, pas accumulé assez de crédits | 0,40 |

| <u>Écoles imposant un portfolio</u> | <u>Facteur</u> |
|--|----------------|
| formation CTE Soins infirmiers | 0,26 |
| Formation CTE Santé/théâtre/technologie | 0,17 |
| Formation CTE Affaires | 0,12 |
| Formation CTE Économie ménagère/Arts | 0,05 |
| Matières académiques | 0,25 |
| Audition | 0,35 |
| Écoles passerelles , de grandes difficultés d'obtention du diplôme de fin d'études | 0,40 |
| Écoles passerelles , sans grandes difficultés d'obtention du diplôme de fin d'études | 0,21 |

| <u>Éducation spécialisée</u> | <u>Facteur</u> |
|--|----------------|
| Services simples <=20 % | 0,56 |
| Services multiples de 21 % à 59 % | 1,25 |
| FT SC, K-8 | 1,18 |
| FT SC , 9-12 | 0,58 |
| FT ICT, K | 2,09 |
| FT ICT 1-5 | 1,74 |
| FT ICT , 6-8 | 1,74 |
| FT ICT , 9-12 | 1,74 |
| Appuis préconisés par l'IEP pour l'intégration progressive | 0,12 |

| <u>Élèves non-anglophone (English Language Learners - ELL)</u> | <u>Facteur</u> |
|--|----------------|
| ELL K-5 | 0,40 |
| ELL 6-8 | 0,50 |
| ELL 9-12 | 0,50 |

La formule de financement pour chaque élève est strictement alignée au modèle des excellentes écoles (Framework for Great Schools)

- la formule pondérée de financement pour chaque élève accorde plus de 5 milliards de dollars chaque année - la ressource financière la plus large qui soit disponible aux directeurs d'établissements scolaires.
- Le financement des besoins des élèves grâce à cette formule apporte les modules de base donnant les moyens à chaque école pour offrir un contexte d'enseignement efficace avec une instruction rigoureuse et la collaboration des enseignants. Il donne aux dirigeants d'établissements scolaires le pouvoir d'être des leaders efficaces dans leur mission d'éducateurs.
- Le modèle de financement adopte une approche centrée sur les résultats des élèves. La transparence de la formule renforce la confiance et tisse des liens forts entre les familles et l'ensemble de la communauté.



Nous aimerions avoir votre opinion sur le financement équitable pour chaque élève (Fair Student Funding)

Les commentaires et les questions peuvent être envoyés à l'adresse ci-dessous avant le **19 mai 2015**, dernier délai.

Par email à :

Budget@schools.nyc.gov

– OU –

Par téléphone au : (212) 374-6754.

Un exemplaire de ce document est publié à :

<http://schools.nyc.gov/Offices/DBOR/default.htm>